

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

MERCREDI 5 MARS 1980 — No 44 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Elections au Zimbabwe

MAJORITE ABSOLUE POUR LA ZANU

*Robert Mugabe, dirigeant
de la principale organisation patriotique,
devrait former le nouveau gouvernement*



Le 27 janvier, 500 000 personnes étaient venues pour accueillir Robert Mugabe de retour de son exil au Mozambique.

Toutes les manœuvres, provocations, attentats... des racistes blancs et leurs valets locaux n'y ont rien fait. La ZANU, principale organisation du Front Patriotique, dirigé par Robert Mugabe, remporte à elle seule 51 sièges sur les 80 à pourvoir pour les Africains (20 autres ayant été attribués aux blancs, il y a trois semaines). C'est-à-dire la majorité absolue. La ZAPU de Nkomo obtient 20 sièges et le fantôme Muzorewa n'en obtient que deux. Légalement, ce devrait donc être Robert Mugabe qui forme le premier gouvernement composé majoritairement d'Africains. Seulement, les racistes rhodésiens et sud-africains ne semblent pas vouloir respecter ce verdict et cherchent l'affrontement.

Lire page 6

La médecine malade de l'argent

Lire page 2

Plogoff manifeste pour les siens jeudi à Quimper

La manifestation organisée pour jeudi à Quimper se prépare activement. C'est en effet jeudi que les personnes arrêtées à Plogoff la semaine dernière vont passer en procès. Le sentiment de colère populaire s'étend dans les communes du Sud-Finistère, à la fois contre les projets nucléaires du pouvoir et contre l'occupation militaire et la répression. Les Bretons seront nombreux jeudi dans la rue à Quimper.

Lire page 3

La reconnaissance du droit à l'autodétermination des Palestiniens

«Un pas en avant» déclare l'OLP

Lire page 6

Les instituteurs parisiens contre les fermetures de classe

Lire page 3

2 000 travailleurs turcs sans-papiers manifestent à Paris



Lire page 5

Nouvelle convention entre médecins et caisses-maladies

La médecine malade de l'argent



Les travailleurs sont les premiers touchés par le blocage des dépenses de santé.

Entretien avec le docteur Granier, membre du Syndicat de Médecine générale

Propos recueillis par Léon CLADEL

► *Pouvez-vous nous expliquer le système de médecine à 3 étages qui risque d'être mis en place par la nouvelle convention.*

Dans les faits, il y a toujours eu 3 types de médecins (3 statuts) :

- des médecins conventionnés ;
- les médecins dérogataires ;
- les médecins dégagés.

Les médecins conventionnés respectaient les tarifs de la Sécurité Sociale.

Les médecins dérogataires avaient le «droit permanent au dépassement» attribué par une commission médico-sociale permanente composée de 9 représentants des caisses (employeurs et salariés) et de 9 médecins représentés par la CSMF (Confédération Syndicale des Médecins de France) ou la FMF (Fédération des Médecins de France). C'est-à-dire, les deux syndicats de médecins habilités à signer la convention avec les caisses. Depuis quelques années, il suffit de la signature d'un seul syndicat pour que la convention soit adoptée et appliquée.

Hormis le droit au dépassement permanent accordé jusqu'alors par une commission, à partir de «critères», tous les médecins avaient droit au DE : Dépassement pour exigence particulière du malade. Par exemple, si vous m'appellez à 6 h du matin chez vous parce que vous venez d'éternuer, je vous appliquerai le tarif spécial majoré - qui peut atteindre des sommes élevées - ce tarif était utilisé de plus en plus largement et sous n'importe quel prétexte. Les caisses ne faisaient rien pour veiller à l'application correcte de ce tarif normalement exceptionnel.

10 000 médecins avaient droit au dépassement permanent. Ils bénéficiaient, en outre, des mêmes avantages sociaux que les médecins conventionnés. Ils gardaient l'abattement sur l'assiette imposable, de l'Avantage Social Vieillesse. Ils bénéficiaient en outre de la couverture sociale du régime général (en cas de mala-

die). Avantages non négligeables surtout cumulés avec des tarifs libres. Pour le patient c'était différent : il était toujours remboursé sur la base du tarif Sécurité Sociale.

Le 3e statut pour les médecins : ce qu'on appelle les «dégagés», ils étaient hors convention. Leurs prescriptions n'étaient pas remboursées. Les malades touchaient un forfait de 3,60 F sur le prix de la consultation...

► *Que va-t-il se passer avec la nouvelle convention ?*

Au 1er niveau, on trouvera les médecins qui respectent les tarifs fixés par la Sécurité Sociale. Le droit au dépassement permanent disparaîtra. On demandera au médecin un engagement individuel de respecter la convention et les objectifs fixés par la commission départementale médicale. Ce qui revient à une limitation au nombre des actes (consultations, visites), du nombre des prescriptions (médicaments, soins examens et bien sûr arrêts de travail). Cet engagement individuel n'est pas en l'air, chaque médecin a un relevé de toutes les prescriptions effectuées, sur ordinateur.

Au 2e niveau, on trouvera les médecins qui peuvent dépasser les tarifs dans les limites fixées par les caisses. Le remboursement des malades sera inférieur au tarif précédent. Enfin, les médecins eux-mêmes perdront les avantages (énoncés plus haut) du tarif conventionné : abattement sur l'assiette imposable, avantage social vieillesse, couverture sociale.

Au 3e niveau, il n'y aura pas de remboursement du tout.

► *Quel est l'objectif du gouvernement et des caisses ?*

Obtenir la «limitation des dépenses remboursables», c'est ce que doit permettre la nouvelle convention. Dans un premier temps on parlait d'aligner les dépenses sur la progression du PIB (Produit Intérieur Brut). Il n'en

est même plus question, il s'agit maintenant d'aligner les dépenses sur les recettes de la Sécurité Sociale, or il y a déjà 20 milliards de manque à gagner à cause de la restructuration et des licenciements, sans parler des charges indues, ni des cotisations patronales impayées.

► *Mais déjà avant cette convention, les tarifs étaient dépassés ?*

Bien sûr ! il y a des villes où tous les spécialistes ont le droit au dépassement permanent. Sur 40 à 50 000 médecins, on trouve 37 000 généralistes dont 10 000 ont le droit au dépassement permanent, au moins les 2/5 des spécialistes ont le droit au dépassement.

► *C'est tout le problème de la médecine marchande ?*

C'est tout le problème de la médecine marchande, de la médecine à l'acte, d'une institution toute entière orientée vers la distribution de soins. L'information et la prévention permettrait aux patients de maîtriser et de soigner eux-mêmes certains troubles fonctionnels. Il ne s'agit pas bien sûr d'expliquer à quelqu'un qui fait les 3x8 pourquoi il ne dort pas, ça, il le sait. Il s'agit de désinfantiliser les gens vis-à-vis du médecin et de la médecine. Pour des tas de choses, les gens sont entièrement dépendants de la médecine. Cela s'explique, on a tout fait pour cela. On a toujours montré à la télévision des opérations extravagantes, des transplantations d'organes etc., alors qu'il faudrait expliquer simplement des mécanismes de fonctionnement de l'organisme pour dédramatiser les maladies, la médecine. Le rôle du médecin dans la mesure où il a acquis des connaissances sur le fonctionnement physiologique de l'organisme devrait être de s'occuper de la santé, autant que des soins. Or actuellement seuls sont rémunérés les soins. Les médecins travaillant pour la médecine scolaire ou la préven-

tion médicale et l'information n'ont aucune sécurité d'emploi, aucun statut.

«SUPPRIMER LE PAIEMENT A L'ACTE»

Le paiement ne marche que pour les soins, l'institution ne s'intéresse pas à autre chose. D'autant plus qu'avec l'augmentation du nombre des médecins on a inventé, suscité des besoins, non seulement les médecins, mais aussi les labos et les cliniques. Les laboratoires vivent des prescriptions, le manque d'information dans le domaine de la santé permettrait d'imposer aux gens n'importe quoi. Un malade qu'on avait envoyé à la clinique pour une entorse revenait parfois avec 2 000 F de radio. Il m'est arrivé d'envoyer des patients passer une radio de contrôle, je ne les voyais pas revenir, la clinique les gardait sous un prétexte quelconque.

On a beau jeu de parler maintenant de «demande excessive» actuellement on ne supprime pas le vice du mécanisme, on le conserve et on bloque les dépenses. Les examens laboratoire ont diminué de façon considérable. Les médecins terrorisés ont réduit leurs prescriptions. Du coup le profil moyen de dépense diminue. On diminue les dépenses de façon arbitraire sans tenir compte des besoins réels du malade. C'est très grave. Le mécanisme reste en place.

► *Quelles sont les catégories les plus touchées par cette politique de la santé ?*

C'est d'abord la classe ouvrière. Ce sont les travailleurs qui par manque d'information ont le plus recours à ce qu'on appelle la médecine de 1ère ligne pour des problèmes qui ont des conséquences sur la santé sans avoir une cause directement médicale. Il y a par exemple des gens qu'on ferait entrer en psychiatrie parce qu'ils ont des voisins bruyants. Il y a surtout un pro-

blème de revenus. Par exemple, si des malades hospitalisés nécessitent le service de machines sophistiquées, ils attendent parce que ce même matériel est utilisé par les cliniques privées dont les clients peuvent payer. De même, si vous voulez consulter un spécialiste à l'hôpital on vous dira qu'il n'y a pas de rendez-vous avant plusieurs semaines, mais que par contre, si vous voulez, il y a une place de libre le lendemain en consultation privée du même spécialiste, ou même de suite. Il vous suffit de préparer un chèque de 700 F ou 7 billets de 100 F, quand ce n'est pas plus. Cette consultation a lieu dans les locaux même de l'hôpital. En effet tous les chefs de clinique ont droit au dépassement permanent. Il se produit le même phénomène pour l'utilisation du matériel.

► *Comment se soigner avec moins de 2 000 F par mois ?*

Des millions de gens ont moins de 2 000 F par mois pour vivre, sans parler des retraités qui jusqu'en décembre touchaient un minimum vieillesse de 900 F par mois. Même avec 1 200 F comment vivre et se soigner ? sans parler des chômeurs. De même rien n'est fait en direction des travailleurs immigrés, on n'a pas d'interprète - aucune bataille n'a été menée par les syndicats pour imposer aux caisses la mise en place d'interprètes pour faciliter le travail - de diagnostic, d'explication. Les travailleurs sont les plus frappés parce que notamment avec la crise de nombreux problèmes sociaux ont des incidences médicales, sans parler de l'exploitation quotidienne au travail. Le logement, le chômage, les enfants, les problèmes d'argent influent sur la santé. Il en est de même pour le standardiste des PTT ou pour celui qui a tous les jours un contremaître sur le dos. Le seul remède qu'on pouvait leur prescrire c'était un arrêt de travail. C'est de plus en plus difficile actuellement.

Paris : 84 classes fermées à la rentrée, plusieurs centaines d'instituteurs en grève

84 classes fermées à la rentrée sur Paris, essentiellement dans les arrondissements de l'Est parisien. C'est ce qui vient d'être annoncé aux instituteurs et aux parents d'élèves, en vertu de la «carte scolaire» établie par le ministère. Le prétexte invoqué pour ces fermetures est simple : statistiquement, il y a de moins en moins d'enfants à Paris. Donc, fermons des classes. Qu'il y ait globalement moins d'enfants à Paris est indéniable. Depuis la rentrée dernière, une trentaine de familles ont quitté le petit territoire desservi par une des maternelles du 20e, pour aller habiter en grande banlieue,

où les loyers sont relativement moins chers. Mais cette diminution du nombre d'enfants a permis, dans un certain sens, que d'autres soient pris à l'école plus tôt, presque au sortir de la crèche, et que les classes soient un peu moins surchargées qu'auparavant. Si dans cette maternelle, une classe ferme, comme c'est prévu par la carte scolaire parisienne. Cela voudrait dire aussitôt qu'il faudrait attendre pour inscrire les enfants en bas âge, et que les classes seraient de nouveau très surchargées. D'ailleurs, cette diminution est très relative, d'un secteur à l'autre, et bien souvent, quand de nouveaux immeu-

bles sont construits, rien n'est prévu de sérieux pour recevoir les enfants.

Contre cette menace de 84 fermetures, la mobilisation des instituteurs a commencé, d'une façon encore inégale selon les arrondissements. Le 18e et les arrondissements du centre sont partis en grève reconductible depuis une semaine. Le 19e a suivi. En ce début de semaine, des assemblées générales d'arrondissement se sont tenues un peu partout. Dans le 20e, par exemple, où 18 fermetures sont annoncées, l'assemblée générale rassemblait lundi matin des instituteurs de 28 écoles. Le mouvement s'amplifiait donc ce lundi, l'in-

firmation dans toutes les écoles étant prise en mains par les grévistes du quartier. Un mouvement qui est parti «à la base» et qui cherche à gagner le soutien des parents, directement concernés par ces fermetures.

Au cours de l'assemblée générale de grève parisienne, qui s'est tenue lundi après-midi dans une école du 19e, et qui regroupait plusieurs centaines d'instituteurs en grève, une manifestation était décidée pour le mardi 4 mars, à 15 h, devant le ministère.

Monique CHERAN

Manifestation jeudi à Quimper au moment du procès des inculpés de Plogoff

La manifestation prévue à Quimper à l'occasion du procès des personnes interpellées à Plogoff lors des rafles de vendredi et samedi, se prépare activement. On assiste d'autre part à un véritable phénomène de rejet de la population sud-finistérienne par rapport aux flics. Ainsi, le «Comité Plogoff» de Saint-Guérolé appelait à manifester chaque soir à 18 heures au moment du retour des gendarmes mobiles. Lundi soir, c'est plus d'une centaine de personnes qui avaient répondu à cet appel. Essayer maintenant de sortir dans les bars le soir, c'est cette aventure qu'a tenté l'un des flics qui a rencontré quelques problèmes au sortir d'un bistrot de Pont-Croix. Il s'affichait en effet après avoir été remarqué comme particulièrement violent à Plogoff ; il a dû faire un séjour à l'hôpital. Les tracasseries con-

tre la population continuent : un conseiller municipal qui accompagnait le personnel de ses services pour une interrogation au commandement des CRS a été interpellé et conduit à la bridage de gendarmerie où il a été retenu.

L'autre par, on annonce la création d'un «Comité Plogoff» à Beuzec-Cap-Sizun. Enfin, les syndicats de journalistes ont vivement protesté contre les déclarations de M. Constant, procureur de la République à Quimper. Celui-ci avait en effet accusé la presse régionale de prendre parti pour les opposants à la construction de la centrale et contre les forces de l'ordre. On apprend aussi que le parquet de Quimper vient de faire appel à minima de la peine d'un mois de prison ferme infligée à Clet Ansker.

Correspondant

Clermont-Ferrand : grève à Bergougnan

Bergougnan, à Clermont-Ferrand, c'est le rival malheureux de Michelin. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, il pouvait encore soutenir la comparaison avec le géant auvergnat du pneu. Mais il ne s'est jamais remis des grandes grèves insurrectionnelles de 1948, celles où les ouvriers Bergougnan se sont battus, atelier par atelier, contre les CRS du socialiste Jules Moch, celles où tout le quartier entourant l'usine était déclaré zone interdite, bouclé par les «casqués».

Michelin, lui, a su lâcher à temps et éviter la tourmente. Depuis, Bergougnan, irrésistiblement s'est enfoncé pour ne survivre, à l'ombre de Michelin, que dans une production non concurrente : les tuyaux d'arrosage ! Michelin restera roi du pneu, seul maître incontesté sur la place de Clermont-Ferrand.

Aujourd'hui, avec ses 1 800 travailleurs, Bergougnan reste encore une des principales concentrations ouvrières de l'agglomération.

Jeudi 28 février, mon-

sieur Desmond, PDG de Kléber, mis en place par Michelin, visite son domaine. Comme l'indiquent les sections CGT et CFDT dans un tract commun : « Déjà, on prépare la revue de casernement : nettoyage, rangement, camouflage des déchets, etc. ».

Ce zèle à faire retuire la façade devant le PDG visitant son fief, a stimulé des ouvriers. A Bergougnan, avec 33 ans d'ancienneté, dans un atelier de production, on gagne 2 800 F par mois. Soit sans prime d'an-

cienneté, 2 400 F : à peine le SMIC !

C'est pourquoi un des ateliers de production est parti en grève. La lutte est difficile face au pilonnage quotidien du pouvoir, face à la menace du chômage et de par les divisions entretenues de tous côtés. Les ouvriers ont décidé de ne faire qu'une heure de grève par jour avec piquet explicatif. La lutte est difficile, mais plus nécessaire que jamais devant l'avalanche des mauvais coups.

Correspondant Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand

Les travailleurs de Maison Chalet Idéal Auvergne entament leur 4e semaine de grève

Trente ouvriers des chantiers (sur trente-trois) tous syndiqués CGT, dont une très grosse majorité de travailleurs portugais, sont entrés dans leur quatrième semaine de grève. Ils sont en

permanence au siège régional de Maison Chalet Idéal (MCI) Auvergne, situé dans la zone industrielle de Ladoux près de Clermont-Ferrand.

Leurs revendications : ap-

plication du protocole national signé en 1977, car le directeur local ne le respecte pas, en particulier en ce qui concerne la prime de chantier (sur 7 % par exemple, lorsque les travailleurs font les comptes, ils ne retrouvent plus que... 3 %) et les indemnités de déplacement.

Autre revendication : l'annulation des lettres recommandées distribuées plus largement que les primes !

A MCI, les méthodes patronales sont un peu particulières : les travailleurs, tous tâcherons, doivent payer le matériel lorsqu'il y a de la casse (150 F pour un robinet ou une poignée de porte, 750 pour un double vitrage !). De plus, les camions - qui appartiennent aux ouvriers ! - devraient être repeints tous les deux ans comme le demandent les travailleurs de MCI. Actuellement, le patron les fait

repeindre tous les cinq ans alors que le camion doit être changé au bout de... quatre ans !

Après trois semaines de grève, le directeur a enfin découvert qu'il se passait quelque chose dans sa boîte et a reçu les représentants du syndicat CGT, mais a refusé toute discussion. La grève continue, et lundi dernier, les délégués sont allés à l'inspection du travail.

Comment imposer les revendications ? « Il faut continuer », disent les ouvriers du piquet de grève. Mais « pour certains, quatre semaines de grève, ça commence à peser », ajoutent-ils. Alors ne faut-il pas populariser largement la lutte et faire que, concrètement, la solidarité se développe ? Vendredi dernier, des délégués de Michelin-Ladoux sont venus témoigner de leur soutien. C'est dans ce sens qu'il faut aller.

Correspondant Clermont

La Caisse d'Épargne de Paris occupée

Lundi 3 mars, les grévistes de la Caisse d'Épargne de Paris poursuivent l'occupation du siège social, 19, rue du Louvre. Ils sont fermement décidés à gagner leur combat contre la direction générale. Ce même jour, les délégués syndicaux étaient assignés devant le Tribunal des référés, à la demande des patrons pour l'évacuation.

Après avoir écouté les plaidoiries des deux parties, le juge a décidé de tenir le soir même une séance de conciliation. Les positions en présence étant inconciliables, le juge décide de renvoyer sa décision mercredi 4 mars en fin de matinée. Cette décision étant soumise à l'éventuelle évacuation par les grévistes, la direction se déclare pour sa part « prête à discuter si les locaux sont libérés ». Les grévistes ont passé leur quatrième nuit d'occupation.

Dernière minute : les grévistes ont décidé d'occuper un service annexe au 44 rue du Louvre, qui sert à la Direction à organiser le travail. Ils mènent donc deux occupations de pair.

Correspondant CEP

Université de Brest : poursuite de la grève en solidarité avec les étudiants étrangers

Une assemblée générale inter-facultés, dont la participation a été massive (3 000 étudiants) s'est tenue lundi après-midi à la faculté des lettres de Brest. La grève des cours y a été votée à une large majorité. Partie du cas des étudiants étrangers qui avaient vu leurs cartes de séjour non renouvelées, la lutte s'élargit en demandant l'abrogation des circulaires Imbert (création d'une commission nationale de sélection des étudiants étrangers) et Bonnet. Une délégation de Brest a participé à la coordination nationale qui s'est tenue à Rouen le week-end dernier.

Suite à l'assemblée générale, un millier d'étudiants ont manifesté en ville vers la sous-préfecture.

Pour téléphoner au
Quotidien du Peuple

205-51-10

ATTENTION
NOUVEAU
COMPTE BANCAIRE

Tous les chèques
doivent être libellés ainsi :

AUJOURD'HUI PRESSE
Société Générale
200 208 66

Attention : les chèques ne doivent plus être libellés « Quotidien du Peuple ».

Monory : après la « libération » des prix, en avant pour la « privatisation » du secteur nationalisé

Discrètement, sans qu'on y prenne garde, un petit événement s'est produit en février : pour la première fois depuis les lois sur les nationalisations, à la libération, deux entreprises nationalisées ont augmenté leur capital... en faisant appel au secteur privé. Le 8 février, c'est la Société Générale, banque nationalisée, qui décidait d'émettre pour 100 millions de francs d'actions nouvelles, en s'appuyant sur le privé ; quand l'opération sera réalisée, 12,5 % du capital de la banque sera contrôlé par d'autres que l'Etat. Le 22 février, c'est au tour des Assurances Générales de France d'effectuer la même opération.

Et le mouvement ne fait que s'amorcer : ELF-Aquitaine va adopter la même procédure d'ici peu, et le

ministre Monory ne fait pas mystère de sa volonté d'accroître cette évolution.

Il ne s'agit pas là, pour l'instant du moins, d'une véritable entreprise de « dénationalisation » à l'instar de ce qui se produit en ce moment en Grande-Bretagne. Ne serait-ce que parce que la loi prévoit qu'une entreprise est considérée comme « nationalisée » si la participation de l'Etat est supérieure à 75 %. Le mouvement vaut cependant d'être noté, car il indique bien la tendance dans laquelle est engagée le pouvoir.

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Le Point*, Monory n'a pas fait mystère de ses intentions : il faut introduire les actionnaires privés dans le secteur nationalisé, pour que celui-ci fasse plus de profits : « Lor-

que des entreprises n'ont qu'un actionnaire, à savoir l'Etat, leur pente naturelle est de le négliger ? Aucune importance si on ne lui verse pas de dividendes. Tout autre sera leur comportement lorsque 25 % de leur capital sera détenu par des particuliers ou coté en bourse ».

Cette volonté de privatisation est la deuxième étape d'un vaste plan engagé avec la « libération » des prix, conçu là encore, pour restaurer la « compétitivité » — entendez les profits — des entreprises. De ce point de vue, le détail de l'évolution des prix en janvier, qui vient d'être connu, situe bien le caractère néfaste des mesures gouvernementales. S'il est vrai que la hausse des combustibles et produits énergétiques entre pour une bonne part dans la hausse

globale des prix, il est tout aussi vrai que c'est loin d'être le seul facteur. En un an, de janvier 1979 à janvier 1980, les prix ont augmentés de 12,9 %. Les produits combustibles et énergétiques, eux, ont grimpés de 28,5 %, mais d'autres secteurs, qui ne doivent rien au pétrole, ont aussi augmenté dans des proportions considérables, bien supérieures à la moyenne. Ainsi les « produits à base de céréales » ont-ils montés de 13,4 %, les « articles d'équipements de ménages » de 14,5 %, les « savons et produits d'entretien » de 15,1 %, les transports publics de 17,4 %, et les « tabacs et produits manufacturés divers » de 23,5 %.

N.D.

Bonnet s'intéresse aussi aux polices privées

On se souvient de l'indignation vertueuse du commissaire de police de Wattrelos (Nord) annonçant la semaine dernière l'ouverture d'une procédure pour usurpation de fonctions et violences légères à l'encontre des quatre vigiles qui s'étaient illustrés en appréhendant dans un café de jeunes consommateurs « suspects », après avoir arboré de fausses cartes de policiers. Connu d'avance, le commentaire s'empressait de courir sur les ondes : il s'agissait d'une « bavure ».

Sans doute ces quatre « cowboys » employés par la société de gardiennage et de surveillance Buds se seront montés la tête.

Ils auront appliqué avec trop de zèle les consignes du président du syndicat patronal des sociétés de gardiennage, un certain Vaujour qui réclame pour ces officines la reconnaissance de leur « vocation de complémentarité du service public ». D'ailleurs comment voulez-vous que ces fameux vigiles ne s'y perdent pas dans toutes les missions pour lesquels ils sont requis : un jour surveillant dans une grande surface, le lendemain gros bras contre les piquets de grève ouvriers et le 23 mars par exemple agent-provocateur pour le compte d'on sait trop bien qui.

En réalité cette « complémentarité » des vigiles et des policiers si elle n'est pas encore institutionnelle est déjà largement inscrite dans les faits.

Il y a quelques jours ce même Monsieur Vaujour était reçu au ministère de l'Intérieur, il y a notamment demandé une aide pour « résoudre les problèmes de recrutement de formation et

de discipline » des vigiles. Ce que Bonnet semble tout prêt à accorder lui qui est en train de faire préparer par ses services un décret instituant un « brevet national de gardiennage et de surveillance ». L'article 7 de ce même décret précise que « les organismes formateurs s'assurent le concours de fonctionnaires de la police nationale, d'officiers de sapeurs pompiers » et autres.

Les quatre cowboys de Wattrelos faisaient valoir pour leur décharge que les jeunes qu'ils ont malmenés leur avait été signalés comme « éléments à surveiller »

par le centre commercial où ils exerçaient la fonction de gardien. Voilà qui rappelle l'affaire du fichier établi par les surveillants du magasin Printafix à Toulouse. Fichier dans lequel se trouvaient consignés des renseignements qu'on n'aurait pas dû trouver ailleurs que dans un commissariat. Circonstance fortuite ? On est pris d'un doute lorsqu'on sait, là encore, quelle liaison étroite existe entre services de police et activités de surveillance dans les grandes surfaces.

On apprenait ainsi la semaine dernière qu'une réu-

nion au sommet avait rassemblé sous l'égide du syndicat des grands magasins, le représentant des directeurs d'établissements, PDG de « Midica » à Toulouse et les plus hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur. Suite à cette réunion une circulaire va être envoyée à tous les préfets pour qu'ils favorisent une relation étroite entre les responsables des grands magasins et ceux des services de police.

A l'ordre du jour de cette collaboration prometteuse l'utilisation des vigiles.

P.M.

« Ce sont les communistes et non les S.S. qui sont responsables de la mort de milliers de résistants » affirment les intégristes dans un tract diffusé dimanche à Paris en toute impunité

Devant l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, occupée depuis trois ans par les disciples de l'évêque Lefèbre, était diffusée dimanche une « lettre ouverte à un ami ancien déporté ». On y retrouve les thèmes chers à ces apôtres du fascisme : antisémitisme forcené, imputation des crimes des SS aux communistes, hommages au régime nazi. Cette « action de Dieu au travers des Francs » (telle est la signature de ce tract dont nous donnons des extraits ci-dessous), n'est pas le moyen privilégié d'intervention des intégristes. Ceux-ci préfèrent s'infiltrer dans des organisations d'extrême-droite ou de droite, par exemple dans le mouvement « Laissez-les-vivre ». Développant l'idéologie maurassienne du « nouveau peuple élu », ils œuvrent à appuyer

les campagnes les plus réactionnaires et s'emploient à créer avec des ex-OAS des réseaux d'activistes dans l'armée.

serait-ce que par crainte des épidémies).

D.D.

« Il résulte en effet du témoignage de certains déportés que les juifs (ceux dont ce n'est pas le nom seul qui a été exterminé dans les chambres à gaz) ou bien vivaient fort confortablement dans des villas comme M. Léon Blum et certains parlementaires, ou bien se voyaient attribuer des postes de secrétaires, valets de chambre, etc... auprès des infâmes officiers SS, grâce, en particulier aux camarades des cellules communistes qui dirigeaient en fait le camp. (Les SS, le plus souvent qu'ils le pouvaient se fixaient dans la périphérie la plus lointaine possible, ne

Je ne dis pas que tous les déportés étaient dans ce cas : il s'agissait même d'une minorité, mais d'une minorité sans scrupule (les Kapos entre autre) composée surtout et presque exclusivement de communistes, et qui sont les responsables en fait de la mort de milliers de résistants authentiques dont fort peu ont pu survivre à la matraque, à la torture de leurs camarades, et surtout à la famine que ces derniers imposaient, car ils pillaient tout aussi bien le ravitaillement envoyé de Berlin (et en quantité suffisante contrairement à ce que l'on nous a dit : une ration de soldat par déporté jusqu'aux derniers mois de la guerre) que les colis de la Croix Rouge destinaient surtout aux Français ».



Campagne de soutien au Quotidien du Peuple Pour l'existence en France d'un quotidien communiste

ABONNEZ-VOUS, FAITES DES ABONNES 4 MOIS : 100F

Abonnement 1 an : 350F
En cadeau (au choix) :

Un jeu de 10 diapositives inédites sur la Chine

Un livre de 80 pages : « Munich 1938 : de la capitulation à la guerre »

NOM (en majuscules) :
Prénom :
Adresse :
Cadeau choisi :

A retourner à : Le Quotidien du Peuple
RP 275 - 75927 PARIS Cedex 19
Libeller les chèques à « Aujourd'hui Presse »
Société Générale 200 208 66

Paris : pour des cartes de travail et des cartes de séjour 2 000 sans papiers de la confection manifestent du Sentier à la bourse du travail

Ils étaient 2 000 à manifester du Sentier à la Bourse du Travail, ce lundi entre midi et deux heures, en un cortège bien organisé, parcouru de mots d'ordre scandés avec force.

Pour la première fois, les sans-papiers turcs, ces clandestins de la confection qui triment dans des conditions inimaginables, pour des salaires dérisoires (pour nombre d'entre eux dans ce quartier du Sentier en plein Paris), pour la première fois, ces travailleurs étaient massivement dans la rue.

Après le meeting à la Bourse du Travail, il y a 10 jours, après le gala de solidarité à la Mutualité, dimanche, c'est un incontestable et nouveau succès d'une mobilisation dont la grève de la faim de 17 d'entre eux, entrée ce lundi dans sa quatrième semaine, aura été à la fois le point de départ et le point de ralliement.

Le mot d'ordre central : « Carte de travail, carte de séjour » exprimait clairement leur légitime revendication à un droit dont la reconnaissance seule serait susceptible de mettre un terme à leur scandaleuse surexploitation.

Ce droit, ils en ont conquis, ces dernières semaines, les premiers éléments, puisque leurs représentants sont reconnus comme interlocuteurs par le gouvernement : ils rencontreraient ce mardi une nouvelle fois le ministre Stoléro. Puisqu'aussi, eux les clandestins, relégués durant des années dans de sordides arrières cours, dans leurs ateliers sans fenêtre, ils étaient par centaines ce lundi dans la rue.

Ils manifestaient et en même temps, c'était pour eux une journée de grève. Comme le rappelait, au départ de la manifestation, leur porte-parole, la grève de la faim ne peut à elle seule imposer la victoire. Il faut encore la mobilisation et l'élargissement de cette mobilisation dans les ateliers, sur les lieux de travail. Il faut s'organiser. A cet égard, un responsable de la CFDT, à la

Bourse du Travail où se terminait la manifestation, faisait état de 500 clandestins de la confection syndicalisés dans les dernières semaines. La CFDT apporte d'ailleurs sans réserve l'appui et l'arme de son organisation, tant au niveau régional que de sa fédération Hacuitex (qui avait appelé à des débrayages en région parisienne).

Mobiliser, organiser, construire autour de la lutte la solidarité, l'unité de tous

les sans-papiers de toutes les nationalités pour obtenir la régularisation de tous, renforcer aussi la solidarité de tous les travailleurs de la confection et du textile sur lesquels pèsent sans aucun doute la possibilité pour les patrons de surexploiter des sans-papiers, renforcer la solidarité de tous les travailleurs que toute division affaiblit face au patronat : telles sont les armes indispensables pour accroître le rapport de force et faire reculer encore le gouvernement.

Un succès de cette lutte constituerait un grand encouragement pour tous les travailleurs immigrés que le gouvernement, avec ses lois Barre-Bonnet-Stoléro, veut installer dans l'irrégularité et la précarité permanentes, comme le sont les sans-papiers. Ce serait un succès pour tous les travailleurs face à la politique antisociale de chômage, de dégradation des

conditions de vie et du pouvoir d'achat des travailleurs, et de restrictions de leurs droits, que mène actuellement le gouvernement.

On le voit, l'enjeu est d'importance. Des succès ont déjà été remportés, mais bien insuffisants, de l'avis même, unanime, de tous les manifestants qui ont adopté (en fin de manifestation, à la Bourse du Travail) une résolution pour la régularisation de tous. Il faut donc contribuer à renforcer la lutte.

Rappelons que les grévistes de la faim, qui en sont ce mardi à leur 23^e jour de grève, se trouvent toujours au 9 rue Saint-Bruno, Paris 18^{ème} et que de nombreuses formes de soutien (financier, diffusion de tracts disponibles à cette adresse, assurer des permanences, etc.) sont toujours à développer.

Gilles CARPENTIER



« Cartes de travail, cartes de séjour ». Du Sentier à République, une manifestation bien organisée et combative.

Le 51^e salon international de la machine agricole

Une vitrine pour l'agriculture de conquête

Dimanche 2 mars, s'est ouvert le 51^e salon international de la machine agricole en présence du ministre de l'Agriculture escorté de quelques dizaines de cerbères de tous ordres. Ce salon nous a surpris à plusieurs titres : un public très nombreux, une débauche de matériel de très haut niveau, une forte participation d'exposants. Mais le plus significatif restera tout de même l'orientation de ce 51^e salon à savoir : tout pour l'agriculture de conquête.

Dès la première journée de ce salon, ce sont plusieurs dizaines de milliers de personnes qui se sont pressées au salon pour voir le matériel exposé et les animaux sélectionnés pour les divers concours et expositions.

LE MINISTRE CHAHUTE

Le ministre de l'Agriculture, Pierre Mehaigrerie, a été pris à partie peu après le début de la visite qu'il effectuait par une cinquantaine de jeunes agriculteurs du MODEF, venus lui «expliquer» leur façon de penser sur la hausse des prix agri-

coles décidée à Bruxelles et sur les décisions concernant le lait. Mais cette intervention fut noyée dans la foule et ne permit pas de populariser les revendications des intervenants. On peut le regretter car cela aurait été un moyen de faire connaître à «ceux de la ville» les préoccupations de nombre de petits et moyens paysans.

DU MATERIEL SOPHISTIQUE

Quand on voit le matériel exposé sur place, c'est là qu'on se rend compte qu'il n'y a pas loin des discours du ministre à la réalité. Ce-

lui-ci l'a répété maintes et maintes fois : il faut une agriculture de conquête qui soit «notre pétrole vert».

Les exposants l'ont sans doute entendu de cette oreille, puisque le matériel exposé était très sophistiqué, techniquement avancé et bien sûr hors de prix pour un jeune paysan disposant de peu de terres et de peu de finances pour s'installer. Pensez donc : des remorques à grains de 8, 10 et plus de tonnes ; des machines à vandanger de 300 000 et 400 000 F ; des moissonneuses batteuses dont la plus petite devait faire dans les 3,50 m de coupe et le tout à l'avenant. Et puis des tracteurs de 40 cv noyés parmi des monstres de 130 cv et davantage, pouvant tirer des chartrues à cinq socs réversibles.

Beaucoup ont regardé, ébahis par ces matériels qu'ils ne pourront jamais se payer parce que cela revient

à travailler toute sa vie pour le Crédit Agricole ou autre banque qui «s'intéresse» à l'agriculture.

D'un autre côté il y avait une très importante place réservée à l'agriculture dite de loisir : de petits motoculteurs, des tracteurs à gazon et autres outils pour jardiniers fortunés. Entre le tout gros et le tout petit, il n'y avait rien. Rien qui aille avec des tracteurs de 35 à 60 cv, rien qui puisse équiper une petite exploitation en matériel de traite, de stockage, de drainage.

Vraiment, comme on a pu le voir, les petits paysans qui sont venus sont repartis édifés : ce matériel n'est pas pour eux ! et l'espoir de pouvoir faire continuer leur fils sur leurs terres, ce n'est pas au salon de l'Agriculture qu'ils risquaient de le trouver !

Yves LEPIC

Usinor Neuves-Maisons (Meurthe et Moselle) : les hauts-fourneaux en grève

A Usinor Neuves-Maison, depuis plusieurs mois, les travailleurs ont développé de nombreuses grèves sectorielles pour obtenir l'amélioration des salaires, des classifications et l'embauche des intérimaires.

Suite à la grève de la dolomie, la direction de l'usine a décidé de lock-outer les hauts fourneaux et l'aciérie, anticipant en cela le manque de matière, dans le but de diviser les travailleurs, les opposer entre eux.

Les hauts fourneaux répondaient en se mettant en grève le mardi 26 janvier, refusant le lock-out, exigeant à leur tour, augmentations de salaires et nouvelles classifications. A l'occasion de la braderie de Neuves-Maison, samedi dernier, la CFDT popularisait la grève des hauts fourneaux, en tenant un stand : des panneaux exposaient des feuilles de salaire des hauts fourneaux, dont certains gagnent à peine 2 500 F par mois.

Ce lundi, les syndicats CFDT et CGT appelaient les travailleurs à développer l'action revendicative sur le vif en se rassemblant à 10 heures devant les grands bureaux.

Correspondant NANCY

Victoire de l'unité pour les travailleurs français et immigrés des Tuileries de St-André

L'UD-CFDT et l'Union Construction-Bois des Bouches-du-Rhône nous communiquent :

« Aux Tuileries de Saint-André, les deux tiers des ouvriers ont voté pour la CFDT.

Pourquoi ce succès ?

Parce que les travailleurs des Tuileries, Français, Algériens ont forgé leur unité dans la lutte ; parce que, aujourd'hui, aux Tuileries comme ailleurs, la coupe déborde. Il n'est plus possible de taire les revendications légitimes des travailleurs :

- Droit à la dignité,
- Droit à une vie de famille normale,
- Droit à des conditions de travail plus humaines.

Parce que, aux Tuileries comme ailleurs, les travailleurs veulent un syndicat efficace, combattif et démocratique. Cette victoire est très significative de la combativité et de la volonté de lutte des travailleurs des Tuileries après deux interventions de police à l'usine et dans le foyer, et les multiples menaces de morts par téléphone. La tension était si forte sur ces travailleurs que la femme d'un délégué français a tenté de se suicider en s'ouvrant les veines du poignet après avoir reçu plusieurs dizaines de coups de téléphone. Hospitalisée, elle a pu être sauvée.

La liste syndicale adverse était celle de FO.

Sécurité sociale-CPAM Dijon

5 jours de grève pour le maintien des avantages acquis

Face à l'intransigeance de la direction, qui depuis plusieurs mois remet systématiquement en cause les avantages acquis depuis de nombreuses années, le personnel de la Caisse Primaire de Sécurité sociale de Dijon s'est mis en grève à l'appel des trois syndicats, CGT, CFDT et FO.

La grève a débuté par une journée le 15 février largement suivie (65 % environ). Devant le refus de la direction de recevoir même les délégués, le mouvement a repris le 20 février sous forme d'une grève reconductible. La grève a été suivie par 40 à 60 % du personnel les 20, 21 et 22 février. La reprise du travail a été décidée le 26 au soir, après une 5^{ème} journée pour éviter l'essoufflement de l'action, mais toutes les revendications n'ayant pas été satisfaites, le personnel est appelé par les syndicats à poursuivre la mobilisation et à réagir notamment par une assemblée générale immédiate à toute nouvelle mesure restrictive ou répressive de la direction.

Un point très positif dans ce mouvement (même si une des revendications importantes n'est pas satisfaite) a été la mobilisation permanente des grévistes au cours de ces journées de grève reconductible : participation à un piquet de grève important tous les matins, assemblée générale tous les jours. Par deux fois, les grévistes ont retenu durant plusieurs heures la direction d'une part, le conseil d'administration d'autre part pour obtenir une négociation montrant par là une détermination importante. La réponse de la direction fut la répression puisque les forces de l'ordre ont pénétré à l'intérieur de la Caisse, jeudi dernier, pour faire évacuer les grévistes, ce qui ne s'était jamais produit encore.

Il faut savoir que la direction de la CPAM de Dijon se montre particulièrement pressée et zélée pour appliquer les directives nationales de restrictions budgétaires et que cet organisme sert en quelque sorte de «test» pour étendre ensuite les restrictions aux autres caisses en France.

De nombreux télégrammes et lettres de soutien d'autres caisses ont été reçus aux cours de cette lutte.

Correspondant DIJON

international

Afghanistan

Les troupes soviétiques s'installent pour une occupation prolongée

Après l'arrivée de renforts importants : plusieurs milliers de soldats ont débarqué la semaine dernière sur l'aéroport de Kaboul, les Soviétiques viennent de déclencher plusieurs attaques qui font penser à une nouvelle offensive d'envergure contre la résistance afghane. Selon un des mouvements de résistance, la contre-offensive soviétique aurait fait 70 morts dans la région de Kunar. Samedi, l'aviation a mitraillé un enterrement de guerriers autour d'une foule de 2 000 personnes assistait. D'autre part, des indices relevés en Afghanistan, indiquent que les troupes soviétiques s'installent pour une occupation prolongée

du pays et une guerre de longue durée. En effet, l'armée soviétique construit actuellement de nombreuses casernes ainsi que des stations de radio à l'intention de ses troupes.

Pour la première fois depuis l'invasion de troupes soviétiques en Afghanistan, un avion militaire soviétique a violé l'espace aérien pakistanais, il a aussitôt été pris en chasse par les avions pakistanais qui ont tiré des coups de semonces, afin de lui faire rebrousser chemin. L'ambassadeur du Pakistan à Moscou a protesté énergiquement auprès des autorités soviétiques, à la suite de cet incident.

Déclaration indienne sur le non-alignement

Suite à la visite du ministre algérien des Affaires étrangères en Inde, le porte-parole indien a notamment déclaré : « L'intégrité du mouvement non-aligné dépend de sa capacité à ne pas osciller d'un extrême à l'autre en faveur d'une grande puissance ou de l'autre ». Il avait aussi mentionné « la situation négative actuelle en Afghanistan ». Mais il avait ajouté, ce qui peut paraître contradictoire : « Les pays non-alignés doivent coopérer entre eux pour éviter que le mouvement non-aligné ne devienne, sans qu'ils y prennent garde, un mouvement antisoviétique ».

La reconnaissance française du droit à l'autodétermination des Palestiniens

« Un pas en avant » déclare l'OLP

La petite phrase du communiqué franco-koweïtien mentionnant « le droit à l'autodétermination » du peuple palestinien a fait couler beaucoup d'encre. Encore faut-il savoir ce que le gouvernement français met derrière ce terme... En tout cas, une chose est sûre : c'est un nouveau succès diplomatique pour le peuple palestinien, mais qui devrait se concrétiser — le plus rapidement possible, nous le souhaitons — par une visite officielle de Yasser Arafat en France, visite qui consacrerait l'OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien.

En mentionnant le terme d'autodétermination du peuple palestinien, qu'a donc voulu dire le chef d'Etat français ? S'il est évident que ce terme signifie, au pied de la lettre, la reconnaissance du droit des Palestiniens à décider de leur propre sort, c'est-à-dire à créer leur propre Etat indépendant. Il ne faudrait pas pour autant oublier qu'un porte-parole de l'Élysée a rappelé, en dehors du communiqué, la reconnaissance de tous les États de la région, c'est-à-dire entre autres d'Israël.

Pour l'Organisation de Libération de la Palestine, la nouvelle position française est considérée comme

« un pas en avant ». Le représentant de l'OLP au Koweït a ajouté qu'il espérait qu'une « position comparable et plus claire sera adoptée par la Communauté européenne toute entière ». Et il est possible en effet que la position de la France ait des répercussions, au moins en Europe, sinon dans le monde, étant donné l'audience non négligeable de la politique extérieure française.

Il faut rappeler qu'en Europe, l'Espagne, le Portugal et l'Autriche ont déjà reçu Yasser Arafat. Le Japon, lui, doit le recevoir à la fin de ce mois.

Quelles que soient les motivations de l'impérialis-

me français (intérêt à une zone de paix au Proche-Orient et à de bonnes relations avec les pays arabes pour garantir l'approvisionnement de la France en pétrole), la reconnaissance française du droit à l'autodétermination du peuple palestinien montre qu'il peut y avoir convergence d'intérêts entre un pays impérialiste secondaire et un peuple du tiers-monde, et ce sur la base des intérêts de ce dernier.

LA RIVALITE USA-URSS

En Israël, la prise de position française a été éclipsée par un autre coup dur : le vote pour la première fois par les USA d'une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU, condamnant sévèrement l'implantation de colonies sionistes dans les territoires occupés depuis 1967, y compris dans la partie orientale de Jérusalem.

Par ailleurs, au cours de la visite de Giscard d'Es-

taing au Koweït, il a été rappelé dans le communiqué commun la condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan et l'exigence du retrait des troupes.

Il faut d'ailleurs souligner que si le Koweït s'est prononcé fermement contre cette intervention, il a également, comme d'autres pays du Golfe, manifesté sa désapprobation devant les demandes de Washington d'obtenir des bases dans la région et devant le renforcement de la flotte américaine.

Pour ces pays, le renforcement de la rivalité soviéto-américaine n'est pas un signe de paix.

Par contre, arriver à un règlement juste de la brûlante question palestinienne, voilà qui serait profitable pour une paix durable dans la région. Ce qui n'est évidemment pas négligeable dans la situation actuelle.

Claude LIRIA

Iran : Rencontre imminente entre la commission d'enquête et les détenus de l'ambassade

La commission d'enquête des Nations Unies sur les crimes du shah a étudié des documents portant sur les activités de la Savak et les forces de sécurité et a reçu une pétition réclamant le procès « devant le monde entier » de l'ancien souverain. Le porte-parole du Conseil de la Révolution, Hassan Habi, a fait savoir aux membres de la commission que rien, en principe, ne s'opposait à ce qu'ils rencontrent le personnel diplomatique toujours détenu dans l'ambassade américaine. Ce qui a été confirmé par la suite par les étudiants qui occupent l'ambassade. Il semble donc que la visite de la commission à l'ambassade où doivent lui être remis les documents con-

cernant l'appartenance de certains diplomates à la CIA, ne soit plus qu'une question de temps. En ce qui concerne les malversations dont s'est rendu coupable l'ex-shah, l'avocat chargé de plaider en faveur de son extradition, auprès du gouvernement panaméen, a fait révéler qu'il pensait pouvoir obtenir celle-ci en prouvant les délits de droit commun que le shah a commis. Selon l'avocat, le shah aurait détourné à son profit 800 milliards de dollars des caisses de l'État.

D'autre part, le conseil révolutionnaire a adopté samedi un projet de réforme agraire qui prévoit la distribution des terres appartenant à l'État et le démantèlement des grandes pro-

priétés. Les terres ainsi récupérées seront distribuées aux paysans sans terre, aux diplômés d'agronomie et à ceux qui désirent travailler la terre. Les grands propriétaires féodaux ne seront autorisés à conserver, pour l'exploitation, que « la surface moyenne d'une propriété normale de la région ». Les terres distribuées ne pourront être vendues ou transférées. Des commissions locales de 7 membres comprenant des représentants des ministères de l'agriculture, de l'intérieur et de la justice, ainsi que deux représentants du conseil du village concerné seront chargés de la répartition des terres, jugeront les litiges et s'occuperont de l'octroi de prêts.

Frank ROUSSEL

Sahara occidental : nouvelle attaque du Polisario



Il y a 4 ans, le 27 février 1976, la proclamation de la République Sahraouie.

Pendant trois jours, les forces du Front Polisario ont pilonné à l'arme lourde les positions marocaines de Bir-Enzaran, Rous-el-Ouj, Smara et Mzairiga. Par ailleurs, le gouvernement marocain vient de décider la construction d'un port à El-Ayoum, au Sahara Occidental, les travaux commenceront dans les prochaines semaines.

COMMUNIQUE

A l'occasion du 4ème anniversaire de la proclamation de la RASD (République Arabe Sahraouie Démocratique), l'Association des Amis de la RASD organise le 4 mars une soirée d'amitié avec le peuple sahraoui, en présence de représentants du Front Polisario, au 92bis boulevard du Montparnasse, Paris 14ème à 19 heures (Métro Montparnasse ou Vavin).

Tandis que le Zimbabwe vit dans l'attente du résultat des élections

L'armée sud-africaine mobiliserait ses réservistes

« Que la ZANU obtienne 35 de ces sièges ou plus, Lord Soames devra faire appel à cette organisation pour former un gouvernement » a déclaré dimanche Robert Mugabe. Le secrétaire-général de la ZANU a également fait savoir qu'il souhaitait « que le gouverneur britannique prolonge sa présence de un à trois mois », ceci pour deux raisons : d'une part donner confiance aux blancs qui semblent tant craindre un

gouvernement dirigé par les noirs, et d'autre part, les dissuader de recourir à un coup d'État, comme ils l'ont fait en 1965 pour mettre le gouvernement raciste de Smith au pouvoir. Robert Mugabe a par ailleurs affirmé que la ZANU obtiendrait une « victoire écrasante » ceci malgré le fait que ses « partisans ont souffert plus que les autres » des irrégularités. Il a ajouté « des candidats et des agents électoraux ont été arrêtés. En dépit de cela,

les actes d'intimidation n'ont jamais vraiment modifié l'état d'esprit de nos électeurs ».

D'autre part, un document publié par le journal anglais *Guardian* indique que l'armée sud-africaine s'apprête à mobiliser certains réservistes, confirmant si l'information s'avère exacte, la menace d'une intervention militaire au Zimbabwe après les élections.

C.L.

Cambodge

L'armée vietnamienne a recours aux gaz toxiques mortels !

Dans un interview à des journalistes occidentaux, les dirigeants du gouvernement du Kampuchéa démocratique (dans le maquis), Ieng Sary et Khieu Samphan ont demandé l'aide des pays occidentaux pour que soit appliquée la résolution de l'ONU réclamant le retrait des troupes vietnamiennes. Assurant ces pays et l'opinion publique internationale que leur nouvelle politique de large front uni est stratégique, et non pas tactique ou conjoncturelle, les 2 dirigeants ont garanti que les libertés individuelles, la propriété privée, les échanges avec l'étranger, etc. seraient protégés après le retrait des troupes vietnamiennes.

Par ailleurs, selon un document du ministère de l'information du Kampuchéa démocratique, l'armée vietna-

mienne a recours aux gaz toxiques mortels dans certaines régions. La chanteuse américaine Joan Baez avait déjà déclaré, il y a quelques mois, avoir vu des traces d'empoisonnement par gaz toxiques sur des réfugiés laotiens en Thaïlande.

Voici quelques faits et chiffres remontant sur plusieurs mois, faisant état d'épandages aériens et de tirs d'obus de gaz toxiques par l'armée vietnamienne, au Cambodge :

Les 1, 3 et 4 octobre, à l'Ouest de Battambang, de Pailin à Poipet, près de la frontière thaïlandaise, 15 tués et plusieurs cas d'empoisonnement grave.

Le 28 octobre et 5 novembre, dans la province de Kompong Chhnang, 35 tués et 72 cas d'empoisonnement grave.

Début décembre, au camp de réfugiés de Ban Laem en Thaïlande, 70 cas d'empoisonnement : un hélicoptère vietnamien ayant largué des produits toxiques au-dessus des cours d'eau.

Les 15, 17 et 20 janvier, dans la province de Pursat, 17 tués et 60 autres empoisonnés.

Le 29 janvier, dans la région de Pailin, à l'Ouest du pays, 4 tués dont une femme enceinte et 20 gravement empoisonnés dont 7 enfants.

Le 1er février, toujours près de Pailin, dans les forêts et montagnes environnantes, 10 tués et 25 empoisonnés.

Les 6 et 7 février, près de la frontière thaïlandaise, 13 tués et 34 empoisonnés.

C.L.

Appel de la rencontre nationale des lycées et LEP Il faut continuer à se battre

Après la rencontre nationale des lycées et LEP les 1er et 2 mars

● Journée d'action nationale des lycéens
contre les stages Beullac le 25 mars

● Pour un cortège lycéen le 14 mars contre les stages Beullac
lors de la manifestation nationale des étudiants

Samedi 1er mars et dimanche 2 mars, des élèves représentants les lycées et villes suivantes : Boulogne-sur-Mer ; Auxerre ; région parisienne : Paris (Bergson, Voltaire, Balzac, Bessières, Championnet) ; banlieue Nord (Gennevilliers, Nanterre, Bezons) ; banlieue Sud (Châtenay, Vitry, coordination de l'Essonne : Corbell, Evry, Savigny, Ris-Orangis, Massy) en contact avec plus d'une dizaine de villes de province qui n'avaient pu se déplacer, se sont réunis à l'occasion de la rencontre nationale des lycées et LEP à Paris.

Nous avons tiré un premier bilan du mouvement des LEP contre les stages Beullac, qui connaît actuellement — et dans l'ensemble des villes qui ont été touchées — une phase de reflux. Nous pensons que ce mouvement qui a pris pour cible principale le refus des stages Beullac représente néanmoins une explosion de colère, l'expression d'un ras-le-bol général accumulé dans les LEP contre les conditions de scolarité, l'enseignement au rabais, les brimades racistes et la menace du chômage à propos de certains lycées se sont surtout mobilisés. Ces caractéristiques ajoutées à une certaine inexpérience, expliquent la fragilité de cette première phase du mouvement.

Mais les stages sont maintenus et vont être étendus, rien n'est réglé quant aux causes du ras-le-bol qui a éclaté. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut continuer à se battre pour l'abrogation de la circulaire Beullac, mais il faut également que le mouvement s'appuie sur des revendications propres à chaque lycée. Il est possible de remporter des victoires, il est possible d'obtenir l'abrogation de la circulaire Beullac à condition de rechercher des formes d'action efficaces qui n'essoufflent pas les lycéens et de prendre des initiatives coordonnées au plan national pour frapper fort.

De plus le mouvement des LEP se poursuit alors que d'autres secteurs de la jeunesse sont en lutte sur d'autres questions : le mouvement étudiants qui grandit contre les expulsions des étudiants immigrés et contre les lois racistes Barre-Bonnet-Stoléru, le mouvement qui s'amorce, notamment parmi les jeunes immigrés, en riposte à la campagne raciste et anti-jeune et les assassinats récents de Abdelkader à Valenton, et

de Kader à Vitry. Nous pensons qu'il ne faut pas découper le mouvement de la jeunesse en tranches et que — sans que chacun abandonne son objectif prioritaire — il faut que les différents problèmes soient pris en compte par chacun et que la coordination de ces différentes luttes s'organise partout où c'est possible. Il en va de l'efficacité et de la force de chacun de nos mouvements.

Aujourd'hui le mouvement des LEP est dans une phase de reflux. Cependant si la mobilisation n'est plus aussi massive, nous avons constaté que partout des comités de lutte se mettent en place, des noyaux d'élèves se regroupent. Mais chacun est isolé dans son coin et les perspectives font cruellement défaut, et cette situation risque de décourager la frange des lycéens qui veut continuer à se battre et à mobiliser autour d'elle. C'est pourquoi la Rencontre Nationale des lycées et LEP a établi les propositions suivantes :

1 - Lancer une pétition nationale contre les stages Beullac à faire signer par les élèves, les profs, les parents, les travailleurs et des personnalités. Nous savons que ce n'est pas une pétition qui fera reculer Beullac, mais l'objectif est de faire paraître cette pétition dans la presse pour apporter une preuve incontestable de la permanence du refus des stages. Il faut pour cela que la campagne de signature s'accompagne de collectes massives pour financer la publication de la pétition. (Pétitions disponibles à l'adresse donnée plus loin).

2 - A l'occasion de la manifestation centrale des étudiants le 14 mars à Paris contre les expulsions d'étudiants immigrés, que partout en province les lycéens participent à la montée des étudiants, qu'à Paris les lycéens se mobilisent pour qu'un cortège lycéen contre les stages Beullac se constitue lors de cette manifestation.

3 - A l'occasion de la semaine d'action des profs du 12 au 21 mars, et la journée d'action nationale des profs le 20 mars, que les lycéens rencontrent, dès maintenant, les sections syndicales de profs pour des initiatives communes, par exemple organisation de manifestation commune, ou de réunions profs, parents, élèves sur les stages Beullac.

4 - Organiser une journée d'action

nationale des lycées et LEP contre les stages Beullac le 25 mars et que dans chaque lycée, dans chaque ville cette journée permette — partout en même temps — d'informer sur la circulaire Beullac de prendre les initiatives nécessaires et de mener des actions spectaculaires qui montrent que le mouvement lycéen n'est pas mort, et que nous ne voulons pas des stages ; et de tenir à cette occasion des conférences de presse avec les journaux locaux ou nationaux.

5 - De préparer une initiative pendant les vacances de Pâques pour que celles-ci n'enterrent pas le mouvement lycéen une fois de plus. Cette initiative qui reste à fixer, pourrait être — selon le succès de la journée d'action lycéenne — une marche symbolique contre les stages Beullac avec relais de ville en ville, suivie par la presse et qui finisse devant le ministère.

6 - De mettre en place une sorte d'agence de presse lycéenne pour faire circuler l'information entre les différentes villes. Une boîte aux lettres centrale se chargeant de recueillir les informations communiquées par les villes et lycées tous les quinze jours et envoyant une feuille bimensuelle reprenant ces informations, à tous les lycées et villes qui le désirent.

C'est un élément important pour renforcer le mouvement puisque les expériences menées ici ou là sont très mal connues et que l'information reste souvent le monopole des organisations politiques.

Boîte aux lettres centrale :
LAURENT DOULSAN
13, RUE DELESCLUZE
93 000 BOBIGNY

7 - D'éditer une brochure (disponible à l'adresse) rendant compte des travaux de cette rencontre :

— critique de la circulaire Beullac (plus extraits) ;
— texte de pétition ;
— 1er bilan du mouvement des LEP et propositions d'actions ;
— mouvement étudiant, lois racistes, riposte aux assassinats racistes ;
— expériences de lutte de lycéens contre le chômage.

Permanence téléphoniques :
tous les mercredis et samedis
de 17 h à 19 h
au 508.82.87

Tours : 13 mars, le professeur Soutoul devant le tribunal

Le 13 mars à 15 heures, le professeur Soutoul, qui veut reprendre en mains le centre d'interruption volontaire de grossesse de l'hôpital, passera devant le tribunal, à la suite de la plainte déposée par les médecins du centre, qui se considèrent comme diffamés par le Pr Soutoul, bien connu pour ses opinions anti-avortement.

A l'appel du collectif *Avortement-Contraception* (CFDT, CFDT Santé, CFDT Hôpital, SGEN, Planning Familial, LCR, PCML, Groupes Femmes Centre, Tours-Nord, Syndicat de Médecine Générale, Association Nationale des CIVG, JCR, PS, MJS).

Le collectif lutte contre la loi restrictive Veil-Pelletier, contre la main-mise de Soutoul sur les CIVG, contre toute répression s'exerçant contre le personnel du CIVG, pour le respect de la liberté d'opinion, pour l'ouverture d'un véritable centre d'orthogénie sur l'hôpital de Tours.

LE JOUR DU PROCES, RASSEMBLEMENT A 14 H
DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE, MEETING A 18 H

Hôpital de Grenoble : grève et information de la population

Jeudi 28 février, 100 à 150 agents et employés se sont rassemblés dans la cour d'honneur de l'hôpital, devant la salle du conseil d'administration.

C'était le temps fort d'une journée d'action, marquée par une grève de 4 heures par roulement et d'une information à la population, à l'appel des syndicats CGT et CFDT. Deux motions ont été remises au conseil d'administration, l'une condamnant la politique du gouvernement en matière de santé et demandant une rallonge budgétaire. La seconde portait sur les revendications en matière d'embauche, du remplacement suffisant des congés d'été, du paiement des stages à temps plein pour les élèves-infirmières.

La situation au CHR de Grenoble est caractérisée par le manque de personnel et de matériel dus aux restrictions budgétaires.

Les MI/SE de l'accadémie de Nantes en lutte contre le projet Beullac, appellent à une coordination nationale les 8 et 9 mars

Pour beaucoup d'étudiants (es), la seule possibilité de poursuivre des études est d'avoir un poste de surveillance. Actuellement, le projet Beullac fait peser de graves menaces sur les conditions d'emploi et de travail des surveillants (es) : il entraînera l'impossibilité pour 40 000 étudiants (es) de faire des études universitaires.

Ce projet prévoit :
— Un nouveau statut dit de «surveillance» qui consisterait à faire au maximum trois années probatoires pour passer le concours d'adjoind'éducation.

Ce qui implique :

1 - La suppression de fait des étudiants.

2 - La création d'un corps de professionnels (es) de la surveillance et de la discipline : des pions à vie.

C'est pourquoi dans l'accadémie de Nantes, nous nous sommes mobilisés depuis début février : grèves reconduites à partir du mercredi 6 février, manifestations (Saint-Nazaire, La Roche/Yon, Laval, Cholet, Nantes), actions locales diversifiées : ex, grèves scolaires avec les parents d'élèves aux Herbiers, distributions de tracts, prise de parole dans les établissements occupés par les lycéens en grève, AG avec les profs syndiqués et non syndiqués dans les lycées, conférence de presse, etc.

Assemblées générales régulières des MI/SE* : par exemple, à Nantes, nous avons eu 4 AG et dès la première, nous étions 600. A partir de cette AG s'est constitué un collectif ouvert (pour L.A. et Vendée) dont

les fonctions sont de propositions, d'informations et d'application des décisions votées en AG. Dans les autres départements (Sarthe, Mayenne, Maine et Loire) des structures analogues se sont mises en place. C'est dans ce cadre que s'est dégagé un collectif académique composé de délégués (es) départementaux mandatés. (La prochaine AG académique se tiendra à Anger le jeudi 6 mars, 14 h, Campus Belle-Beille).

MAIS SEULE UNE MOBILISATION NATIONALE PERMETTRA L'ABANDON PUR ET SIMPLE DU PROJET BEULLAC.

Pour cela le collectif académique propose une *coordination nationale les 8 et 9 mars à Angers* (hébergement prévu) dont l'objet sera la définition d'actions et de grèves nationales. Sont invités (es) à cette coordination des délégués (es) départementaux ou académiques, si possible mandatés (es).

LA POURSUITE DE L'EFFICACITE DE NOTRE MOUVEMENT, limité actuellement au niveau académique, dépend ABSOLUMENT DE CETTE COORDINATION ET DES PROPOSITIONS QUI Y SERONT PRESENTES.

Donc rendez-vous le 8 mars à 16 h Campus Belle-Beille, 49 000 Angers.

Collectif des MI/SE de l'accadémie de NANTES

*Maîtres d'internat/Surveillants d'externat.

Une seconde poubelle nucléaire

C'est sur l'emplacement d'une ancienne mise d'uranium à Saint-Priest-La-Prugne, dans la Loire, que le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) voudrait créer un second dépôt de déchets radioactifs de faible et de moyenne radioactivité. Ce projet suscite l'opposition des élus locaux et départementaux. Le premier dépôt de déchets radioactifs situé à La Hague est près d'être saturé.

La COGEMA va déposer une demande et une enquête d'utilité publique doit être lancée très prochainement.

Les études géologiques montrent qu'il existe de nombreuses failles dans le sous-sol de cette région et que l'entrepôt de tel déchet pourrait avoir des conséquences très graves notamment sur les eaux.

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse postale BP 225 — 75927 Paris cedex 19
Directeur de publication : Y. Chevot
Imprimé par ILN-Paris, Distribué les NMPP
Commission paritaire : 56 942
Libeller les chèques à «Aujourd'hui Presse»
Société Générale 200 208 66

Hier, pilier de la dictature du Shah, aujourd'hui sous le commandement de Bani Sadr Que devient l'armée iranienne ?

Une enquête de Frank Roussel

Il y a une dizaine de jours, l'imam Khomeiny a nommé le président Bani Sadr commandant en chef de l'armée iranienne, alors que l'Iran connaît une recrudescence de l'agitation dans les casernes, en particulier parmi le corps des sous-officiers. Avant même d'être élu, Bani Sadr n'avait pas caché qu'une de ses priorités résiderait dans la poursuite de l'épuration de l'armée et de l'ensemble de l'appareil d'Etat. Contrairement aux orientations précédentes, il s'est prononcé pour la suppression des « gardiens de la révolution » ; les exactions de certains d'entre eux semblent avoir alimenté des affrontements entre les minorités nationales et le pouvoir central. Cela avait été le cas au Turkménistan encore récemment. Très affaiblie par 100 000 désertions, dotée d'un équipement qui se détériore, faute d'entretien et de pièces détachées, l'armée iranienne a mal supporté la remise en cause de son rôle par la révolution.

Comment concilier l'armement de la population et une armée professionnelle dont les structures n'ont pratiquement pas bougé depuis la chute du shah ? Qu'est devenue l'armée iranienne aujourd'hui ? De quel côté se situe-t-elle ?

Le shah avait voulu faire de l'Iran, la cinquième puissance militaire du monde. Dans ce but, plus de la moitié du budget iranien était consacré aux dépenses militaires, soit un peu moins de 10 milliards de dollars par an. Lorsque l'on sait que l'armée iranienne comptait 412 000 hommes auxquels il faut ajouter les 70 000 hommes de la gendarmerie, et les 50 000 agents de la tristement célèbre Savak (sans compter les innombrables informateurs), on comprend mieux le rôle primordial qu'elle a joué pendant les 25 années de dictature du shah.

UN TRIPLE RÔLE

L'armée iranienne était investie d'un triple rôle.

1) Assurer le maintien du régime par la propagande (« armée du

savoir », « armée de l'hygiène »), et par la répression,

2) Doter l'Iran d'une assise régionale à la fois pour ses propres intérêts et au-delà pour défendre ceux de l'impérialisme américain. Par exemple, en s'emparant des îlots qui commandent l'accès du détroit d'Ormuz sur la route du pétrole, en intervenant militairement au Dhofar contre le Front Populaire de Libération d'Oman, où la rotation du contingent iranien de 3 000 hommes tous les quatre mois a permis au shah d'entraîner la quasi totalité de l'armée iranienne au combat antiguérilla de 1973 à 1976.

3) Enfin, se doter d'une armée suffisamment puissante pour être sensée faire face au danger de l'expansionnisme soviétique.



Qu'est devenue l'armée iranienne, qui, il y a un an seulement, massacrait les manifestants par centaines ?

Les Etats-Unis se sont largement servis du danger représen-

té par la pénétration soviétique dans la région pour encourager

les achats massifs d'armement américain, faire de l'armée iranienne une des mieux équipées du monde et une des plus étroitement liée au système de défense américain.

La situation militaire en Iran après la chute du Shah

La Constitution des « gardiens de la révolution » auxquels ont été confiés parfois des missions relevant auparavant de l'armée, a constitué, du moins au début un noyau à partir duquel certains voyaient l'ébauche de la future armée iranienne. Composés d'éléments hétéroclites, représentant toutes les tendances de l'échiquier politique iranien, les « gardiens de la révolution » suivant le rapport de force local avaient tendance à s'ériger en autant de centres de décision devenus incontrôlables par le pouvoir central. De même les « bavures » se sont développées. Parmi les plus graves : l'arrestation des fils de Taleghani, membres de l'organisation des « Moudjahidin du peuple », et qui fit grand bruit à l'époque ; et surtout la contribution au développement de nombreux affrontements armés avec les Kurdes, qui leur est imputé. Le président Bani Sadr a annoncé son intention de dissoudre prochainement les « gardiens de la révolution », devenus des centres de pouvoir parallèle, selon ses propres termes.

DE VÉRITABLES ARSENAUX

D'autre part, des organisations et partis disposent de véritables arsenaux, c'est le cas notamment du Parti de la République Islamique de Shariat Madari, et surtout du Parti Démocratique du Kurdistan Iranien qui dispose d'une puissance de feu capable de faire face à l'armée iranienne comme on a pu le voir au cours des affronte-

ments de l'été dernier. Dans une moindre mesure, l'organisation des Feddayin du Peuple et celle des Moudjahidin du Peuple disposent chacune de stocks d'armes importants qu'elles ont conservé depuis l'insurrection de février 1979. Ces multiples armées parallèles ne facilitent pas la tâche de reconstruction de l'armée nationale.

Des 110 000 déserteurs qui ont quitté l'uniforme (mais pas le fusil), bien peu ont regagné leurs casernes. D'autre part, les tâches de répression confiées à l'armée au Kurdistan et à l'absence de décision du nouveau régime dans la réorganisation de l'armée ont contribué à renforcer un climat de malaise en son sein.

Dans les casernes, les ordres hiérarchiques ne sont presque jamais exécutés sans avoir été discutés par les soldats. Dans certains cas, c'est la troupe elle-même qui élit ses chefs. En août 1979, lors de la plus importante offensive au Kurdistan, plusieurs mutineries ont éclaté parmi les unités envoyées combattre les Kurdes.

DES FIDÈLES DE L'ANCIEN RÉGIME

Par ailleurs, il existe des forces restées fidèles à l'ancien régime, sans qu'il ne soit guère possible aujourd'hui de les évaluer. Certaines unités seraient même constituées hors des frontières. Selon certaines informations, le général Oveissi, ancien chef d'état-major de l'armée de terre sous le shah, au-

rait effectué plusieurs séjours en Europe et aux Etats-Unis, pour tenter d'y recruter les officiers qui s'y sont réfugiés. De même, il aurait tenté de rallier à lui les officiers pro-shah vivant actuellement en Israël, en Egypte, en Irak, ainsi qu'au Kurdistan où ils sont infiltrés dans le mouvement autonomiste kurde. Des rumeurs ont couru sur les liens qui existeraient entre l'exécution à Paris le 7 décembre 1979 du neveu du Shah, et la préparation d'un coup d'Etat militaire en Iran coordonné de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Si la possibilité d'un coup d'Etat militaire paraît aujourd'hui peu vraisemblable, elle était envisagée il y a quatre mois (avant la chute de Bazargan et la relance du mouvement anti-impérialiste) par Bani Sadr.

Montrant l'importance qu'il attache au problème de l'armée, Bani Sadr a affirmé qu'une de ses priorités résiderait dans la poursuite de l'épuration. A en croire la fermeté avec laquelle il a ordonné que cesse l'occupation de la mosquée de l'université de Téhéran, par 4 000 sous-officiers et soldats, il y a une dizaine de jours, il semble également décidé à rétablir la discipline dans l'armée.

DES OFFICIERS MECONTENTES

Les officiers protestaient contre l'épuration qui doit toucher prochainement 7 500 d'entre eux, mesure ordonnée par l'ayatollah Khomeini. De plus, l'armée jadis choyée par le shah,

est profondément sensible à la dégradation des équipements militaires, consécutive à l'arrêt des livraisons de matériel américain. Fin septembre, des bâtiments qui manœuvraient dans le golfe persique sont tombés en panne, faute d'entretien. Dans l'aviation, la plupart des appareils sont cloués au sol pour les mêmes raisons. Dans les trois armées, la logistique fait défaut. Elle était assurée du temps du shah par 40 000 experts militaires américains. Les pièces détachées manquent. Ajouté à ces difficultés : le manque de cohérence dans les nominations ; le ministère de la défense a changé 3 ou 4 fois de mains depuis la chute du shah, sans que des transformations profondes soient effectuées, sans que les autorités tranchent entre une armée de professionnels n'ayant subi qu'un changement au niveau de l'état-major et une armée populaire s'articulant sur la mobilisation des masses en armes, seule capable de faire face aux tâches de la défense nationale, particulièrement importante aujourd'hui.

L'armée iranienne est à l'image de l'ensemble de la société iranienne aujourd'hui, en mutation, elle reflète les contradictions et les hésitations du nouveau régime.

Un an après l'effondrement de l'armée du shah, l'institution militaire n'a toujours pas trouvé sa place définitive dans la nation. Elle a perdu la puissance opérationnelle qu'elle avait et n'a toujours pas gagné la confiance populaire.

Bien que n'étant pas l'instrument principal de la répression sous le shah — ce rôle était dévolu à la puissante Savak —, celui-ci n'hésitait pas, lorsqu'il se sentait directement menacé à faire appel à l'armée, ce fut le cas lors des manifestations de 1963 ou pendant toute la période 1978-1979. Dans d'autres circonstances, l'armée fut également le garant du régime : coup d'Etat de 1953 suivi de la répression dirigée alors en particulier contre le Front National et le parti Tudeh, en juin 1963 : répression du soulèvement populaire dirigé par les religieux contre la « révolution blanche », répression contre les minorités nationales Kurdes et Turkmènes en particulier.

Et pourtant, malgré son développement considérable, les massacres perpétrés par cette même armée 18 ans plus tard n'ont pu empêcher la libération du peuple iranien. Comment oublier les dizaines de morts de Tabriz (18 et 19 février 1978), les 200 morts de Mashad (22 juillet 1978), les 200 morts d'Ispahan (10 août 1978), et les milliers de morts du vendredi noir (novembre 1978) ?

L'écroulement rapide de l'armée iranienne, à la surprise générale, pouvait laisser croire à un repli tactique de l'armée pour se préparer à la contre-révolution et mieux frapper plus tard. Jusqu'ici, cela ne s'est pas concrétisé. Mais l'épuration menée sous le gouvernement Bazargan, après la chute du shah, en décapitant l'état-major de l'armée, ne détruisait pas forcément dans l'œuf tout risque de coup d'Etat.